

Nous vous souhaitons une bonne année 2025

Chère Bessine, Cher Bessin,

Extraits du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux à la population le dimanche 12 janvier 2025.

L'an dernier, je vous souhaitais une excellente année nouvelle, des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Chaque année, nous avons une nouvelle page à écrire. En 2024, nous avons réalisé deux projets importants pour la commune.

Grâce à l'aide du département et l'ANS (Agence Nationale du Sport), nous avons enfin pu réaliser le souhait de nombreuses générations de Jeunes du village qui en rêvaient depuis longtemps : un city stade ! Celui-ci est éclairé jusqu'à 22 heures pour leur permettre de pratiquer le foot ou le basket même en hiver. Le city stade est très fréquenté et pas encore détérioré...

L'autre rêve maintes fois repoussé était l'accueil d'un nouveau médecin. Grâce à l'aide du Centre de Santé de Crépy, c'est chose faite depuis début mars. Et depuis décembre, le centre est ouvert 5 jours par semaine et avec des médecins différents. Il ne désemplit pas, les médecins et les patients sont ravis. Un grand merci au Dr Dahan, à Mr JP Mouney, Président du centre de santé de Crépy et à son conseil d'administration pour leur soutien indéfectible sur ce dossier. Un grand merci aussi aux Maires des petites communes environnantes (Villers Saint Genest, Bargny, Antilly, Bouillancy, Ormoy le Davien, Thury et Etavigny) d'avoir cru en ce projet et convaincu leurs conseils municipaux de participer au financement du loyer et des travaux. Merci aussi à la Communauté de Communes d'avoir participé au financement des travaux. Le département ne nous a pas suivi sur ce projet car le centre de santé est associatif et salarie ses médecins.

Pour 2025, le projet majeur de la commune est l'aménagement du 11 rue de la Libération avec une boulangerie au rez-de-chaussée et 2 logements à l'étage. Des places de parking seront aménagées dans le jardin. Ces travaux n'ont pu être réalisés qu'avec l'aide de l'état, du département et de la région que nous remercions. Anne-Sophie Fontaine, conseillère régionale et directrice de la Chambre des Métiers de l'Oise nous a mis en contact avec un meunier pour étudier les modalités d'installation d'une boulangerie pâtisserie prévue en septembre. J'espère que nous serons nombreux à la fréquenter.

Ce projet et la présence du Centre de Santé participeront à la redynamisation de notre village, où, comme disait Marc Grandemange, il fait bon grandir, vivre et vieillir.

Je vous souhaite à tous une excellente nouvelle année et d'autres rêves à réaliser pour vous et notre village.

Maryline Dolléans

Informations communales

- Sommaire -

Informations - Actualités

- *Mairie* *p. 2*
- *Conseil municipal* *p. 3*
- *Les connaissez-vous ?* *p. 4*
- *Événements - ça s'est passé à Betz* *p. 4 à 8*
- *Associations* *p. 8 - 11*
- *Le saviez-vous ?* *p. 13*
- *Divers - Agenda* *p. 14*

Vanessa Beauvais nous propose poissons et crustacés, tous les jeudis soir, de 16 heures à 19h30. N'hésitez pas à venir la rencontrer.



Nous la retrouverons dans le prochain numéro de votre journal

Bien entendu, Christophe est toujours présent le mercredi à partir de 11h30 avec son étal toujours aussi bien achalandé.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi et jeudi : 14h30 à 17h00

Mardi : 16h00 à 18h30

Mercredi : 14h00 à 16h00

Vendredi : 9h30 à 11h30

Pour contacter la mairie

3 rue de la Libération, 60620 BETZ

03 44 87 20 14

accueil@betz.fr

<https://betz.fr>

Permanences des adjoints

Sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Un numéro de téléphone est à votre disposition

Pour contacter vos élus

07 87 06 21 02

Seules les urgences seront prises en compte.

Laissez un message avec vos coordonnées.

Secours : SAMU 15, POLICE 17, POMPIERS 18

Pharmacie de garde la plus proche : serveur vocal au 3237 et <http://www.france-pharmacies.fr/pharmacies-Oise-60.php>

CONSEIL MUNICIPAL :

Synthèse du compte rendu (*L'intégralité du compte rendu est disponible sur le site internet betz.fr*)

Conseil du 20 décembre 2024 :

Présents : Dolléans Marylin, Lagneau Marie Pierre, Doisy Jérôme, Ragaru Marion, Mommelé Gilles, Houbion Marie-Anne, Strainchamps Céline, Duchêne Christian

Excusé avec procuration : Lagneau Justine (à Mme Lagneau Marie Pierre)

Absents : Griand Stéphanie, Kapczynski Liliane, Gélén Sylvain, Laforge Frédérique, Jourdain Frédéric, Villot Claude
Secrétaire : Jérôme Doisy

- Début de la séance : 19h23
- Quorum atteint
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14/11/2024 : adopté à l'unanimité

Délibération n°2024-64 : Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025 Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-65 : EPFLO – Avenant n°2 à la convention de portage foncier Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-66 : SPANC – RPQS – Approbation du rapport 2023 eau potable Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-67 : Suppression poste adjoint administratif Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-68 : Suppression poste adjoint du patrimoine Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-69 : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-70 : Indemnités allouées au coordonnateur et aux deux agents recenseurs
Adoptée à l'unanimité

Décision modificative N°5 : Régularisation budgétaire Opération 104 – City stade Adoptée à l'unanimité

Décision modificative N°6 : Affectation de crédits – Chapitre 12 Adoptée à l'unanimité

Divers :

- **Ciné rural :** contact en cours (la mairie a adhéré pour 4 séances par an)
- **Inspectrice académique :** Mme le Maire a rendez-vous, compte tenu de la baisse des effectifs dans les écoles.
- **Centre de santé :** Depuis le 8 décembre, il est ouvert 5 jours par semaine avec des médecins différents chaque jour. De nombreux maires s'étaient engagés à signer la Convention financière. Seulement 7 ont signé la Convention pour le moment. Mme le Maire espère bien convaincre les autres.
- **Boulangerie :** On ne sait toujours pas d'où vient la pollution de la Grivette !
La dalle du rez-de-chaussée a été coulée.
La commune a rendez-vous avec un meunier des Ardennes qui aide à l'installation des boulangeries et des boulangers. Une ouverture est espérée pour septembre 2025.
- **Ancien centre social :** Qu'en fait-on ? celui-ci appartient à la mairie. Un entrepreneur local souhaite acquérir le bâtiment pour le rénover. Mme le maire reçoit un avis favorable du conseil pour continuer les discussions avec lui.
- **Maison des Associations :** le thermostat du tableau électrique va être changé début 2025.
- **Trottinettes dans Betz :** Mme le Maire attire l'attention sur l'inconscience de certains enfants dans l'utilisation de la trottinette, en particulier lors de la sortie des collégiens. Pas de casque, pas de lumière, vitesse excessive (bien au-delà de 25km/h), changement de direction sauvage, parfois 2 personnes sur le même engin.... Une intervention de Mme Saverimoutou Proviseur du collège de Betz et de la gendarmerie a été demandée pour faire une réunion d'information auprès des collégiens.
- **Commission des Associations :** celle-ci aura lieu le 22 février 2025 toute la journée.

Fin de séance : 21h03

LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Après de nombreuses années passées à rendre Dames, Messieurs et Enfants plus beaux grâce à leurs jolies coiffures, Isabelle, notre coiffeuse de New Tendance a décidé de passer la main pour partir vers de nouvelles aventures bretonnes. Bien que nous regretterons sa gentillesse, sa disponibilité et son coup de peigne, nous lui souhaitons bonne route, ainsi qu'à sa famille et l'assurons que son souvenir restera présent dans notre village.

Il est temps maintenant d'accueillir Caroline Martinaud qu'Isabelle nous a présentée lors d'une soirée bien sympathique. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle fera l'objet d'une présentation dans le prochain numéro de votre journal.



EVENEMENTS – ça s'est passé à Betz...

Concert à la bibliothèque

Le samedi 5 octobre 2024, nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe « Darling buds of may », dans le cadre de l'action « concert en bibliothèque » de la médiathèque départementale de l'Oise, avec le soutien de la DRAC Hauts de France, en partenariat avec la Grange à musique, la ville de Creil, Celebration days records et la mairie de Betz.

Dominic et Orlane ont enchanté le nombreux public de leur voix puissantes et harmonieuses accompagnées des sons de la guitare et des percussions.

Leur répertoire, blues et gospel, se partage entre des reprises et leurs propres compositions.

Ce concert nous a paru trop bref, nous aurions pu les écouter jusqu'au bout de la nuit.

Le verre de l'amitié servi à l'issue de représentation a permis au public d'échanger avec les artistes sympathiques et amicaux.

Nous espérons les revoir bientôt sur scène et attendons la sortie de leur prochain album avec impatience.



La cérémonie du 11 novembre



Après avoir rendu hommage aux soldats morts pour la Patrie au cimetière de Montrolles, la délégation s'est rendue au Monument aux Morts de Betz pour y poursuivre la cérémonie. Remercions le public ainsi que nos porte-drapeaux qui, chaque année, sont présents pour commémorer ainsi l'armistice de la « Grande Guerre ».



Le Téléthon





Merci aux généreux donateurs, à toutes les associations et particulièrement aux associations sportives pour leur forte participation aux tournois, leurs dirigeants et membres, familles et amis, la Mairie et ses élus pour le partenariat au Téléthon.

Nous avons remis à l'A-F-M, la somme de 1304 € le 27 déc.

Nous aurions espéré la même motivation aux animations présentées à la salle polyvalente du samedi 30 nov après-midi.

L'organisateur avec le CSR EVM de Betz : Daniel BRENOT

Cette année encore, le Père Noël était au rendez-vous des enfants

Le 13 décembre, les enfants de moins de 10 ans étaient conviés à assister à une représentation théâtrale que l'association « Scènes en Valois » nous avait concocté avec brio. Après la pièce de théâtre, le Père Noël est venu gâter les enfants sages en leur offrant un superbe goûter qu'ils ont dévoré. Le Père Noël a fait les photos avec celles et ceux qui le souhaitent et tout le monde est reparti ravi, en attendant le 25 décembre.



Le Père Noël était là aussi pour nos Aînés

Après le Noël des enfants, ce fut au tour de nos Aînés de se retrouver pour le traditionnel repas offert par la Commune. Comme à l'accoutumée, le repas servi par Alexandre Traiteur a été vraiment apprécié tout comme la décoration faite par les mains expertes de quelques habitantes de notre village que nous tenons à remercier chaleureusement.



Le trio « Continental Blues » a pris le relais pour nous faire chanter et danser et la piste de danse n'a pas désempilé pendant de nombreuses minutes ; en fin d'après-midi, le Père Noël nous a fait la surprise d'arrêter son traîneau devant la salle et de venir se faire prendre en photos. Puis, les convives sont repartis heureux d'avoir pu se retrouver et partager ce moment de fête et de retrouvailles.



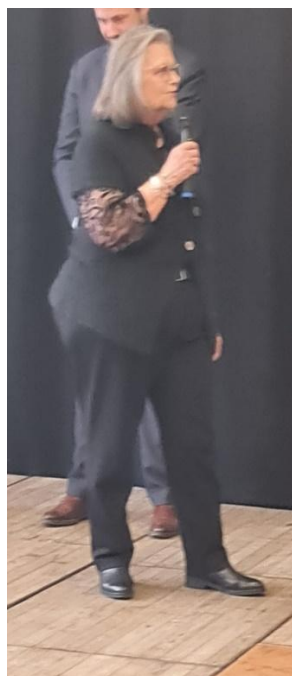
Les vœux de la Municipalité aux habitants



Discours de Madame Dolléans, Maire de Betz en présence de nombreuses personnalités



Mr Didier Doucet
Président de la CCPV



Mme Nicole Colin
Conseillère départementale



Mme A.S. Fontaine
Conseillère régionale



Mr Alexandre Ouizille
Sénateur de l'Oise

Etaient également présents dans l'assistance, les Forces de l'Ordre, des représentants du Centre de Santé, Madame Savérimoutou, Principale du collège, Mr le Curé de notre paroisse, des prestataires de la commune, des commerçants ainsi que de nombreux représentants d'associations locales.

Après les discours (vous trouverez des extraits du discours de Madame le Maire dans l'édito), est venu le temps de la convivialité et nous avons partagé la galette, les brioques et petits fours, le tout bien accompagné de boissons pétillantes ou non selon les goûts.

ASSOCIATIONS

Le twirling bâton sur tous les fronts

Les athlètes du Twirling Club de BETZ ont poursuivi leurs saisons avec les championnats régionaux.

Les 30 et 31 mars avait lieu le championnat de la filière Nationale 2 à Bailleul sur Thérain où nos athlètes se sont vu concourir contre les athlètes des 5 départements que compose notre région.

Dans la catégorie Masculin Junior, Eloan VERGEOT-FERRAT est monté sur la plus haute marche du podium et a été déclaré champion régional 2024 des Hauts de France.

Dans la catégorie DUO Junior, Léane et Eloan ont reçu la très belle médaille de bronze en montant sur la 3^{ème} marche du podium. Et le duo Senior de Inès et Léane est arrivé à la belle place de 13^{ème}.

Les 13 et 14 avril était le week-end de la filière Nationale 1 à Andrésy où notre athlète Léane PREVOT a réalisé un magnifique solo ce qui lui a valu la place la plus haute du podium et par conséquent a été déclarée championne régionale 2024 des Hauts de France.

Et pour la filière Nationale 3, nos athlètes se sont déplacées dans le Nord de la France de La Chapelle d'Armentières les 20 et 21 avril.

Cloé dans la catégorie poussine s'est classée 8^{ème}.

Dans la catégorie Benjamine, nous avons 3 athlètes, Anaée, Lya et Clarys qui se sont merveilleusement défendues contre les athlètes de toute la région des hauts de France en arrivant respectivement à la 11^{ème}, 12^{ème} et 14^{ème} place ce qui malheureusement ne les font pas se qualifier pour les demi-finales.

En duo Benjamin, Mailys et CLéa se sont classées 10^{ème} et Annabella et Loona en Duo Minime se sont classées 11^{ème}.

L'équipe Minime, quant à elle, s'est confrontée à 11 autres équipes de toute la région mais nos 6 athlètes se sont magnifiquement bien battues et l'équipe a été sacrée championne régionale des Hauts de France en montant sur la plus haute marche du podium.

Les 4 et 5 mai avait lieu la demi-finale NATIONALE 2 à Halluin dans le Nord.

Eloan s'est classé 3^{ème} et le duo de Léane et Eloan est arrivé 11^{ème}. Mais la concurrence est rude et le duo n'a été sélectionné pour la suite.

Les 11 et 12 mai, nous nous sommes rendus à Seyssinet-Pariset pour la demi-finale NATIONALE 1 où Léane s'est classée 9^{ème} et cette année, 3 de nos athlètes ont été sélectionnés pour intégrer le groupe artistique des hauts de France. C'est un groupe composé de 17 athlètes de toute notre région. Ce groupe s'est classé 3^{ème}.

Les 25 et 26 mai avait lieu la demi-finale Nationale 3 à Goussainville pour notre équipe Minime. Là encore, elles n'ont pas démerité et malgré une très belle chorégraphie, nos 6 filles se sont classées 10^{ème} ce qui ne suffit pas pour participer à la finale.

En continuant dans nos déplacements, nous nous sommes rendus à BREST en Bretagne pour la finale Nationale 1 qui avait lieu les 8 et 9 juin où concourrait le groupe artistique d'Inès, Léane et Eloan.

Le groupe s'est classé 6^{ème}.

Mais la saison ne s'est pas terminée là. Eloan a été sélectionné pour participer à la coupe d'Europe en Croatie ainsi que le groupe artistique. Nous nous y sommes rendus du 9 au 14 juillet.

Après avoir passé ce qu'on appelle dans notre jargon du twirling, les préliminaires, Eloan et le groupe artistique ont participé aux finales. C'est avec une grande émotion et un énorme stress qu'Eloan a reçu la médaille de bronze sur une catégorie de 7 garçons. Et le groupe artistique s'est classé 6^{ème}.

C'était une magnifique expérience où se côtoient des athlètes internationaux de 16 pays. Nos athlètes sont revenus en France avec de superbes souvenirs qui resteront à jamais dans nos mémoires.



Eloan à Bailleul s/Thérain ainsi que Léane et Eloan et Inès et Léane



La Chapelle d'Armentières

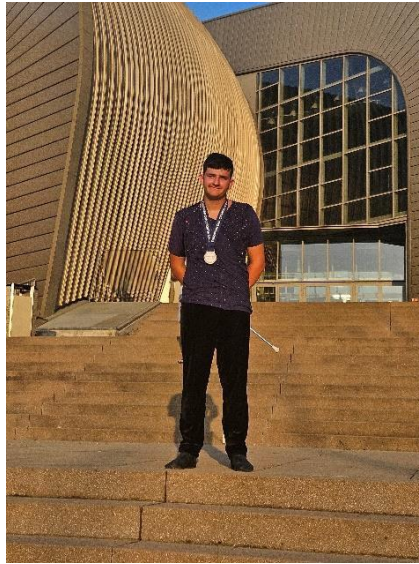


Eloan et Léane à Halluin



le groupe à Halluin

Coupe d'EUROPE à POREC en CROATIE



Le club a également fait une démonstration dans la maison de Retraite d'ANTILLY au grand plaisir de ses résidents.



Le club a organisé une soirée crêpes le 28 juin où le menu a ravi les papilles des 80 inscriptions. Et a également participé à des démonstrations lors des fêtes de la musique



Le saviez-vous ?

Nouvel an, 1^{er} janvier, OUI, mais de quelle année ? De nombreux calendriers différents coexistent, en voici quelques-uns.

En France, comme dans la quasi-totalité des pays du monde, nous utilisons le calendrier grégorien. Adopté il y a 434 ans par le pape Grégoire XIII, il s'est imposé comme référence planétaire, notamment grâce à sa composante solaire. Même si c'est LE système universel, certains pays ont conservé un autre calendrier traditionnel. Soit en refusant carrément le calendrier grégorien, soit en le faisant cohabiter. On vous en dit plus tout de suite !

Le calendrier bouddhiste en Thaïlande

Au côté de l'officiel calendrier grégorien, la Thaïlande utilise également le calendrier lunaire thaïlandais, à savoir une version du calendrier bouddhiste. Celui-ci se base sur la naissance de Bouddha, il y a 2565 ans. Donc, nous sommes en 2568.

Le calendrier hébraïque en Israël

Le calendrier hébraïque est un calendrier officiel en Israël, utilisé par les Juifs croyants, notamment pour déterminer les fêtes religieuses. On parle de « calendrier luni-solaire », c'est-à-dire qui repose sur la révolution de la Lune autour de la Terre et de la Terre autour du soleil. Il commence à ce que les Juifs considèrent comme « la création du monde, il y a 5783 ans. Le calendrier grégorien, lui, est utilisé pour toutes les activités laïques. Donc, nous sommes en 5785 jusqu'au 23 septembre 2025.

Le calendrier éthiopien

L'Éthiopie fait partie des 5 seuls pays du monde à ne pas avoir cédé au calendrier grégorien (aux côtés de l'Afghanistan, l'Iran, le Népal et le Vietnam). Grosse spécificité du calendrier éthiopien (basé sur l'ancien calendrier alexandrin) : il ne comporte pas 12, mais bien 13 mois et nous sommes en 2017.

Le calendrier musulman, utilisé dans de nombreux pays

Le calendrier musulman, aussi appelé « Hégire », commence à partir du voyage du prophète Mahomet de La Mecque à Médine, en 622. De nombreux pays musulmans comme l'Égypte, la Syrie, l'Arabie Saoudite (depuis 2016), la Jordanie ou le Maroc utilisent les deux calendriers (le grégorien pour l'officiel et l'administratif et le musulman pour les fêtes religieuses). Autre spécificité : les jours ne commencent pas à minuit, mais avec le lever du soleil. Donc, nous sommes en 1446.

Le calendrier persan en Iran et en Afghanistan

Dans ces deux pays, c'est même le calendrier officiel ! Comme évoqué plus haut, ils font partie des rares territoires à ne pas avoir adopté, au moins partiellement, le calendrier grégorien. Le calendrier persan, aussi appelé « calendrier Jalali » ou « calendrier iranien », descend des calendriers zoroastriens de la Perse pré-islamique. Comme dans le calendrier grégorien, il se compose de 12 mois, et 365 à 366 jours. En revanche, et comme le calendrier musulman, le calendrier iranien commence en 622 et nous sommes donc en 1403.

Le calendrier indien

Le calendrier national indien n'est vraiment pas vieux... Il a été élaboré et adopté en 1957 seulement ! L'objectif de ce nouveau calendrier était simplement d'unifier l'ensemble des calendriers du territoire. En réalité, il existe encore plusieurs calendriers civils et religieux, et plusieurs dizaines de variantes régionales, au sein même du pays. Toujours est-il que, pour le calendrier national, c'est l'ère Saka qui est prise comme référence. Son année zéro commence le 22 mars 78 du calendrier grégorien et nous sommes donc en 1946.

Au Japon, il existe un calendrier basé sur les règnes des empereurs

Même si les Japonais utilisent couramment les dates du calendrier grégorien, il existe aussi un calendrier propre au pays. Le décompte des années s'y fait selon les dates de règne des empereurs. En gros, on parle d'ères (règne de chaque empereur), regroupées en époques, elles-mêmes regroupées en sous-époque. Ce calendrier est toujours utilisé pour les documents officiels et nous sommes dans l'année 7 de l'ère Reiwa.

Le calendrier chinois, utilisé dans plusieurs pays asiatiques

Comme son nom ne l'indique pas si bien, le calendrier chinois est également utilisé au Cambodge, en Mongolie ou encore au Vietnam. Il s'agit d'un calendrier cyclique, basé sur les cycles astronomiques de Jupiter. Les mois sont dits « lunaires », c'est-à-dire que le premier jour de chaque mois coïncide avec la nouvelle lune. La chronologie démarre à l'arrivée au pouvoir de l'empereur Huangdi en 2637 av. JC. Pour exemple, l'année 2022 de notre calendrier correspond à l'an 4720 du chinois. Chaque année étant placée sous le signe d'un animal, notez que cette année, il s'agira de l'année du serpent de bois qui débutera le 29 janvier 2025 et que nous serons en 4723.

Alors, calendrier lunaire, solaire, luni-solaire ou local, à vous de choisir.

(certaines informations sont extraites d'un article de Life)

Une de nos rubriques est « les connaissez-vous ? » mais ici elle devient : « vous reconnaissez-vous ? ». Monsieur Delorme est à la recherche de toutes vos photos d'école. N'hésitez pas à le contacter



EQUIPE ESPOIR - CHAMPIONNE de FRANCE 1987 - RENNES



N'oubliez pas que le recensement est obligatoire. Comme vous en avez été informés par courrier dans votre boîte aux lettres, un agent recenseur va venir à votre rencontre à domicile à partir du 16 janvier. Vous aurez la possibilité de répondre via Internet, ou en prenant rendez-vous avec votre agent après que les papiers aient été remplis. Quoiqu'il en soit, merci de lui réserver le meilleur accueil.



Agenda consultable sur betz.fr